



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 20 JANVIER 2026 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 9 décembre 2025 ainsi que les deux séances extraordinaires du 18 décembre 2025
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 4, 11 et 18 décembre 2025 ainsi que du 8 janvier 2026

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du Règlement no 0209-014 modifiant le Règlement no 0209-000 concernant les nuisances
 - *Amendement au règlement*
 - *Visé à encadrer les activités temporaires de concassage sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Jérôme et à permettre la réutilisation des agrégats de pierre et de béton sur le site même des travaux, tout en limitant les nuisances sonores, la poussière et les impacts sur les résidences, les établissements publics et commerciaux ainsi que les infrastructures municipales*
 - *Districts : Tous*
- 2.2 Adoption du Règlement no 0357-001 modifiant le Règlement no 0357-000 sur la sécurité incendie
 - *Amendement au règlement*
 - *Visé à corriger certaines « coquilles » relevées dans le présent Règlement de Sécurité incendie 0357-000, de manière à :*
 - *Simplifier la lecture du règlement, en faciliter la compréhension et l'interprétation par les différents intervenants*
 - *Éviter la confusion lors du processus d'inspection de bâtiment et d'application de la réglementation en matière de sécurité incendie*
 - *Ajuster le règlement suite à l'adoption du Chapitre VIII Bâtiment - Code de sécurité - Code national de prévention des incendies du Canada - modifié Québec 2020 - CBCS*
 - *Faciliter l'analyse des demandes de requérants en exigeant toute information ou tout document supplémentaire nécessaire à l'analyse de ces demandes*
 - *Assurer une distance sécuritaire entre les éléments combustibles et les bâtiments (marquise)*
 - *Responsabiliser les demandeurs lors de la tenue d'événements spéciaux (montant minimal de la couverture d'assurance responsabilité)*
 - *Faciliter la consultation de la réglementation en y joignant en annexe le « Code de sécurité du Québec – Chapitre VIII – Bâtiments et Code national de prévention des incendies – Canada 2020 »*
 - *Éviter la confusion lors du processus d'émission de certificat d'autorisation de feu en plein air en corrigeant la terminologie utilisée*

- *Districts : Tous*
- 2.3 Adoption du Règlement no 0774-032 modifiant le Règlement no 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités
- *Amendement au règlement*
 - *Vise à corriger la terminologie du vocabulaire, soit l'ajout du libellé « feu en plein air » relevé à l'annexe 9 du paragraphe n) du Règlement sur la tarification de certains biens, services ou activités, de manière à :*
 - *Simplifier la lecture du règlement et en faciliter la compréhension par les différents intervenants*
 - *Éviter la confusion lors du processus de facturation suite à l'émission de certificat d'autorisation de feu en plein air*
 - *Districts : Tous*
- 2.4 Adoption du Règlement no 0774-033 modifiant le Règlement no 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités
- *Amendement au règlement*
 - *Vise à apporter des corrections à l'annexe 17 (permis de stationnement) et d'ajouter l'annexe 22 (location de conteneurs)*
 - *Districts : Tous*
- 2.5 Adoption du Règlement no 1024-000 fixant le montant des dépenses relatives à la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* (L.R.Q., I-0.1) pour l'année 2026
- *Nouveau règlement*
 - *Vise à fixer le montant maximal des dépenses à être engagées dans l'année à venir pour l'acquisition d'immeubles industriels*
 - *Districts : Tous*
- 2.6 Adoption du Règlement no 0928-002 modifiant le Règlement no 0928-000 décrétant des travaux de mise aux normes de l'usine d'épuration, ainsi qu'un emprunt de 5 750 000 \$
- *Amendement au règlement*
 - *Tenue de registre du 2 au 6 février 2026*
 - *Affecter un montant de 136 000 \$ provenant du solde du règlement d'emprunt 0967-000 et un montant de 150 000 \$ provenant d'une affectation des actifs de fonctionnement*
 - *100% égout*
 - *20 ans*
- 2.7 Adoption du Règlement no 1028-000 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour des activités préparatoires pour la réfection et le réaménagement du boulevard du Curé-Labelle (route 117) entre la rue Bélanger et le boulevard Lafontaine ainsi qu'un emprunt de 1 110 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *1 110 000 \$*
 - *80,32% à l'ensemble*
 - *11,05% aqueduc*
 - *8,63% égout*
 - *5 ans*
 - *Tenue de registre du 2 au 6 février 2026*
 - *District : 2*
- 2.8 Adoption du Règlement no 0774-034 modifiant le Règlement no 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités
- *Amendement au règlement*
 - *Tarification relative à l'occupation du domaine public – Modification de l'annexe 19 et ajout de l'annexe 23*
 - *Districts : Tous*
- 2.9 Adoption du Règlement d'emprunt parapluie no 1027-000 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville ainsi qu'un emprunt de 10 600 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *100% à l'ensemble*
 - *20 ans*
 - *Tenue de registre du 2 au 6 février 2026*
 - *Districts : Tous*
- 2.10 Adoption du Règlement no 1029-000 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus
- *Nouveau règlement*
 - *Identique à celui actuellement en vigueur – Buts, valeurs et règles de conduite des élus*
 - *Districts : Tous*

- 2.11 Adoption du Règlement no 1030-000 sur l'acquisition d'immeubles à des fins municipales et/ou institutionnelles ainsi qu'un emprunt de 10 000 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *Emprunt 10 000 000 \$*
 - *100% à l'ensemble*
 - *Terme 20 ans*
 - *Tenue de registre du 2 au 6 février 2026*
 - *Districts : Tous*
- 2.12 Adoption du Règlement no 1031-000 sur les taxes foncières, les compensations et les tarifs à l'égard des immeubles pour l'année 2026
- *Nouveau règlement*
 - *Adopter un règlement pourvoyant à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Ville pour l'exercice 2026*
 - *Districts : Tous*
- 2.13 Adoption du Règlement no 0843-002 autorisant la perception d'un droit sur les mutations immobilières et l'imposition d'un droit supplétif aux droits de mutations sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme
- *Amendement au règlement*
 - *Modification des modalités de paiement*
 - *Districts : Tous*
- 2.14 Adoption du Règlement no 1032-000 sur le code d'éthique et de déontologie du personnel de cabinet
- *Nouveau règlement*
 - *Énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et de prévoir les règles déontologiques qui doivent guider la conduite du personnel de cabinet*
 - *Districts : Tous*
- 2.15 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de Règlement no 0876-001 modifiant le règlement 0876-000 décrétant des travaux de réhabilitation et d'accroissement de la capacité des postes de suppression De Martigny, Eaux Vives et Quintin ainsi qu'un emprunt de 500 000\$ - PR-0876-001
- *Amendement au règlement*
 - *Modification l'article 3 - Afin d'y affecter un montant de 225 000 \$ provenant du solde disponible du règlement d'emprunt numéro 0967-000*
 - *100% réseau aqueduc*
 - *20 ans*
- 2.16 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de Règlement d'emprunt parapluie no PR 1026-000 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de maintien d'actifs dans les espaces verts, les parcs ainsi que les plateaux sportifs et récréatifs à divers endroits de la Ville ainsi qu'un emprunt de 2 500 000 \$ - PR-1026-000 – PR-1026-000
- *Nouveau règlement*
 - *Afin de réaliser des travaux de maintiens d'actifs dans divers parcs, selon les dépenses prévues au PTI*
 - *100% à l'ensemble*
 - *20 ans*
 - *Districts : Tous*
- 2.17 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion –Règlement PR-0280-174 modifiant le règlement 0280 000 concernant la circulation et le stationnement – PR-0280-174
- *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'article 117 intitulé « Disposition générale »*
 - *Modification de l'article 120 intitulé « Stationnement tarifé »*
 - *Modification de l'article 121 intitulé « Stationnements municipaux »*
 - *Modification de l'article 128 intitulé « Pénalités »*
- 2.18 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Projet de Règlement d'emprunt no PR-1033-000 décrétant des travaux de reconstructions des passages à niveaux sur le boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est et la 9^e Rue (VP 2026-8) ainsi qu'un emprunt de 3 190 000 \$ - PR-1033-000
- *Nouveau règlement*
 - *100% à l'ensemble*
 - *Terme 20 ans*

- *Districts : 6 et 8*

2.19 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Projet de Règlement no PR-0904-014 modifiant le règlement 0904-000 sur l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc – PR-0904-014

- *Amendement au règlement*
- *Modification de l'article 8.12 intitulé « Branchement de services d'aqueduc non utilisés »*
- *Ajout de l'article 8.14 intitulé « Branchement à une conduite d'eau potable en béton à cylindre d'acier existante d'un diamètre supérieur ou égal à 450 mm »*
- *Modification de l'article 14.1 intitulé « Conduite de gicleurs »*
- *Modification de l'article 16.2.5 intitulé « Entrée en dépression »*
- *District : Tous*

2.20 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de Règlement no 0280-175 modifiant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement – PR-0280-175

- *Amendement au règlement*
- *Modification de l'article 120 intitulé « Stationnement tarifé » - Comme le Cégep utilise des bornes de paiement émettant un reçu à déposer dans le véhicule, il est nécessaire d'ajouter dans la réglementation une disposition prévoyant les règles à ce sujet*
- *District : 6*

2.21 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de Règlement no PR-0906-002 modifiant le Règlement no 0906-000 concernant les animaux et l'encadrement des chiens et des chats - PR-0906-002

- *Amendement au règlement*
- *Modification l'article 44 intitulé « Chiens dangereux » - Retirer les races spécifiques*

2.22 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de Règlement no 0847-009 modifiant le Règlement 0847-000 sur la rémunération des membres du conseil municipal - PR-0847-009

- *Amendement au règlement*
- *Modification des article 1, 2 et 3 – Pour adapter la rémunération au mandat actuel – Rétroactif au 1^{er} janvier 2026*
- *Districts : Tous*

3.- **ZONAGE**

3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 6 janvier 2026

- *3 certificats*

3.2 Adoption du Règlement no 0321-002 abrogeant le règlement no 0321-000 sur la sécurité, le bien-être et la salubrité dans certains établissements

- *Amendement au règlement pour l'abroger*
- *Vise à l'abrogation complète du Règlement numéro 0321-000*
 - *Avantages :*
 - *Corrige les enjeux liés aux champs de compétence et à l'utilisation des ressources*
 - *Assure l'égalité de traitement des résidents de Saint-Jérôme par rapport au reste du Québec*
 - *Inconvénients :*
 - *Impossibilité pour la Ville d'intervenir directement en cas d'infraction*
 - *Toute plainte devra être transmise au ministère de la Famille*
- *Districts : Tous*

3.3 Adoption du Règlement no 0366-000 sur l'occupation du domaine public

- *Nouveau règlement*
- *Vise à encadrer l'analyse des demandes, la délivrance de permis et de certificats et la signature d'entente d'occupation du domaine public, la tarification et l'application de mesures correctives en cas de non-conformité*
- *Districts : Tous*

3.4 Adoption du règlement no 0351-004 modifiant le règlement no 0351-000 sur le zonage

- *Amendement au règlement*
- *Afin de corriger le découpage et la numérotation de certaines zones, d'apporter des précisions à certaines grilles des spécifications et d'apporter des ajustements à certains articles d'application générale*
- *Districts : Tous*

3.5 Adoption du second projet de règlement no PR-0351-005 modifiant le règlement no 0351-000 sur le zonage

- *Amendement au règlement*

- *Visé à corriger certaines grilles des spécifications et à apporter des ajustements à plusieurs articles, pour une meilleure compréhension et application réglementaire. Les modifications portent, entre autres, sur les usages permis dans certaines zones, les matériaux de revêtement extérieur autorisés, l'aménagement des aires de stationnement, les espaces de rangement fermés, les escaliers extérieurs et les galeries, les constructions et équipements accessoires, notamment pour la gestion des matières résiduelles, l'aménagement de terrain, l'affichage et les hauteurs au rez-de-chaussée*
 - *Districts : Tous*
- 3.6 Demande d'exemption no EXEM 2025-20175 - 115, rue Saint-Joseph - Lots 6 618 782 à 6 618 784 du cadastre du Québec
- *Sept cases de stationnements*
 - *District : 9*
- 3.7 Demande de dérogation mineure no DM 2025-20192 – 355, rue Laviolette – Lot 2 140 784 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser un nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques dérogatoires*
 - *District : 9*
- 3.8 Demande de dérogation mineure no. DM 2025-20151 – Rue du Pavillon – Lot 6 583 117 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser deux terrains de sport et une piscine dérogatoire*
 - *District : 2*
- 3.9 Adoption avec modifications du règlement no 0355-001 modifiant le règlement no 0355-000 sur les permis et certificats
- *Amendement au règlement*
 - *Visé à définir les modalités administratives liées à la réglementation d'urbanisme de la Ville (feux en plein air, événements spéciaux, mise aux normes en cas d'infraction, documents requis, plans de réhabilitation, permis après opération cadastrale, mesures sonores)*
 - *Les normes concernant l'occupation du domaine public sont désormais intégrées au Règlement no 0366-000, ce qui entraîne le retrait de ces dispositions du Règlement no 0355-000 sur les permis et certificats*
 - *Modification depuis l'avis de motion : Modifier le paragraphe 11) du premier alinéa par le paragraphe 12) à l'article 16 du règlement modificateur*
 - *Districts : Tous*
- 3.10 Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet d'amendement au règlement 0365-000 sur le zonage incitatif – PR-0365-001
- *Amendement au règlement*
 - *Visé à augmenter à 20 % la prestation minimale de logement abordable pour bénéficier d'une norme de remplacement dans le cadre d'une demande déposée en vertu du Règlement numéro 0365-000 sur le zonage incitatif, alléger la liste des documents requis, redéfinir certains paramètres d'évaluation des demandes, clarifier la procédure de délivrance des permis de construction ainsi que les recours pénaux possibles*
 - *Districts : Tous*

4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION

- 4.1 Demande de plan d'implantation et d'intégration architectural no PIIA 2025-20191 - 355, rue Laviolette - Lot 2 140 784 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser la construction d'un nouveau chalet de parc, l'aménagement de nouvelles piscines et installations aquatiques extérieures, l'aménagement de terrain ainsi que le réaménagement d'une aire de stationnement extérieure*
 - *District : 9*
- 4.2 Demande de démolition no DEMO 2025-20172 - 210, rue Georges-Thurston - Lot 6 699 229 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser la démolition partielle d'un bâtiment public, afin de permettre la réalisation d'un agrandissement ayant jusqu'à quatre (4) étages*
 - *District : 6*

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des dépenses contenues dans le registre des chèques – Décembre 2025
- 5.2 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir – Décembre 2025
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la vérification de l'optimisation des ressources 2026

- 5.4 Autorisation de verser la contribution de la Ville à l'Office d'habitation des Laurentides – Budget 2026
➤ Contribution de 284 596 \$, représentant 10% du déficit
- 5.5 Transfert budgétaire – Salon de l'emploi 2026
➤ Transfert budgétaire 61 300 \$
- 5.6 Aide financière 2025 – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – Dossier NZA74392 – 75017 (15)
➤ Exigence du ministère d'adopter une résolution pour obtenir la subvention
➤ Montant de 13 941 \$
- 5.7 Aide financière 2025 – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supra municipaux (PPA-ES) – Dossier ZAF83349 – 75017 (15)
➤ Exigence du ministère d'adopter une résolution pour obtenir la subvention
➤ Montant de 5 000 \$
- 5.8 Approbation des projets financés par fonds de roulement – Année 2026
- 5.9 Approbation des projets d'investissements financés par paiements comptants – Année 2026

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

- 6.1 Adjudication de contrat pour des travaux de réfection de courtes sections pour 2026 et 2027 (2028, 2029 et 2030 en option) - 2025-VSJ-012
- 6.2 Adjudication de contrat pour le traitement et la valorisation des matières organiques et des résidus verts pour les années 2026-2027 (année 2028 en option) – 2025-VSJ-136
- 6.3 Année d'option - Remorquage pour le Service de police (2024-BS-071)

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Approbation du règlement à l'amiable et acceptation définitive des travaux - Travaux de prolongement des infrastructures de la rue Claude-Audy (SOUM 2015-50,1)
- 7.2 Entente finale de partenariat entre Éco Entreprises Québec et la Ville de Saint-Jérôme
➤ Un tronc commun qui favorise l'équité entre tous les organismes signataires (entente préliminaire)
➤ Les annexes de personnalisation qui préciseront le territoire d'application, les clientèles desservies et les particularités des territoires
➤ Valide jusqu'au 31 août 2029
- 7.3 Dépôt par la greffière des procès-verbaux de corrections daté des 6 et 12 janvier 2025
- 7.4 Renouvellement adhésion 2026 – Union des municipalités du Québec (UMQ)
➤ Montant total de 81 019,38 \$, taxes applicables incluses pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, réparti comme suit:
 - Cotisation annuelle Union des municipalités du Québec : 56 575,69 \$
 - Tarification au Carrefour du capital humain: 24 443,69 \$
- 7.5 Entente de collaboration 2026-2027 entre l'École des entrepreneurs du Québec et la Ville de Saint-Jérôme
➤ Cette entente contribuera à accroître l'attractivité du territoire, à renforcer le développement de l'écosystème entrepreneurial de Saint-Jérôme et à offrir des outils supplémentaires aux entreprises du territoire
- 7.6 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil municipal
➤ Madame la conseillère Isabelle L'Heureux-Leblanc
- 7.7 Projet prolongement du boulevard Maisonneuve - Travaux de 1^{re} et 2^e étapes (PR 2020-38) - Clause 11 du protocole d'entente avec le promoteur QUARTIER UNIVA INC.
➤ Abroge la clause 11 du protocole d'entente

7.8 Dépôt - Rapport de suivi 2025 - Servitude à des fins de conservation - Lac Jérôme

8.- RESSOURCES HUMAINES

8.1 Nomination – Organisme de bassin versant de la Rivière-du-Nord

➤ *Patrick Boyer et Jacques Bouchard*

8.2 Nomination - Commissions de la Ville de Saint-Jérôme

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

9.1 Public – Seconde période de questions

9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil

9.3 Suivi des dépôts

9.4 Parole au conseil

9.5 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 17 février 2026